

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures,

le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 34
procurations : 8
votants : 42

PRESENTS : A. RIESEN, S. BEN OTHMANE, M. GENOUD, Nicolas LAKS, J-L. PECORINI, P-J. CRASTES, A. CUZIN, B. GONDOUIN, P. CHASSOT, E. ROSAY, M. SALLIN, M. MERMIN, C. VINCENT, L. VESIN, L. DUPAIN, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. JUTEAU, J. CHEVALIER, J-C. GUILLON, D. BESSON, P. DURET, J-P. SERVANT, B. FOL, A. MAGNIN, H. ANSELME, A. AYEB, C. DURAND, J. LAVOREL, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, F. BENOIT

REPRESENTES : D. THEVENOZ par B. GONDOUIN, M. GRATS par M. SALLIN, V. LECAUCHOIS par J. CHEVALIER, S. LOYAU par M. DE SMEDT, G. NICOUD par J. BOUCHET, S. DUBEAU par J-P. SERVANT, E. BATTISTELLA par C. VINCENT, F. GUILLET par F. BENOIT

EXCUSES : G. ZORITCHAK, G. BARON

ABSENTS : Nathalie LAKS, D. CHAPPOT, M-N. BOURQUIN, L. CHEVALIER, C. MERLOT

Date de convocation :
17 février 2026

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° c_20260302_fin_006

Budget primitif 2026 – Budget annexe Régie eau

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4e Vice-Président,

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées, par l'assemblée délibérante, l'ensemble des ressources et des charges d'un exercice budgétaire.

L'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) donne la possibilité à l'exécutif, dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Lors de la séance du 02 février 2026, le Conseil communautaire a débattu sur les orientations budgétaires 2026 de l'ensemble des budgets et pris acte du rapport d'orientation budgétaire, conformément aux dispositions prévues à l'article L2312-1 du CGCT.

A partir des orientations et des besoins recensés a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2026.

La présente délibération a pour objet d'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe Régie eau de la Communauté de Communes du Genevois, dont le montant total s'élève à :

Libellé	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	6 783 281,00	10 627 096,00	17 410 377,00
Recettes	6 783 281,00	10 627 096,00	17 410 377,00

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 20211213_cc_adm114 du Conseil communautaire du 13 décembre 2021 portant approbation du Projet de territoire 2020-2026, et notamment la fiche action n° 4 : développement de l'offre de services et d'équipements améliorant la qualité de vie quotidienne ;

Vu la délibération n° c_20250317_adm_020 du Conseil communautaire du 17 mars 2025 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois, et notamment la compétence en matière d'eau ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 02 février 2026 prenant acte du rapport et débat d'orientation budgétaire 2026 – Budget principal et budgets annexes ;

Vu la note de présentation et la maquette budgétaire annexées à la présente délibération ;

DELIBERE

Article 1 : adopte le budget primitif 2026 du budget annexe Régie eau de la Communauté de Communes du Genevois, présenté comme suit par chapitre :

M49 BUDGET PRIMITIF EAU

DEPENSES D'EXPLOITATION

Niveau de vote	Libellé	Pour Mémoire Budget précédent	Propositions budget primitif 2026	Vote
011	Charges à caractère général	2 671 200,92	2 410 124,00	2 410 124,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 300 000,00	1 343 100,00	1 343 100,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	269 000,00	212 000,00	212 000,00
Total des dépenses de gestion courante		4 240 200,92	3 965 224,00	3 965 224,00
66	Charges financières	342 649,08	396 807,00	396 807,00
67	Charges spécifiques	158 500,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 741 350,00	4 392 031,00	4 392 031,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	691 250,00	691 250,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 215 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 215 000,00	2 391 250,00	2 391 250,00
Total		6 956 350,00	6 783 281,00	6 783 281,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Niveau de vote	Libellé	Pour Mémoire Budget précédent	Propositions budget primitif 2026	Vote
013	Atténuation des charges	7 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations, marchandises	6 850 000,00	6 626 277,00	6 626 277,00
73	Produit issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 857 000,00	6 686 277,00	6 686 277,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	2 350,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 859 350,00	6 686 277,00	6 686 277,00
042	Opérations d'ordre entre sections	97 000,00	97 004,00	97 004,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		97 000,00	97 004,00	97 004,00
002	Résultat reporté de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Total		6 956 350,00	6 783 281,00	6 783 281,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions budget primitif 2026	Vote
Total des dépenses d'équipement		6 785 000,00	9 215 000,00	9 215 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 006 030,47	1 025 092,00	1 025 092,00
27	A utres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 006 030,47	1 025 092,00	1 025 092,00
4581...	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 791 030,47	10 240 092,00	10 240 092,00
040	Opérations d'ordre entre sections	97 000,00	97 004,00	97 004,00
041	Opérations patrimoniales	120 000,00	290 000,00	290 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		217 000,00	387 004,00	387 004,00
001	Résultat reporté d'investissement			0,00
TOTAL		8 008 030,47	10 627 096,00	10 627 096,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions budget primitif 2026	Vote
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	800 000,00	800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 673 030,47	7 145 846,00	7 145 846,00
Total des recettes d'équipement		5 673 030,47	7 945 846,00	7 945 846,00
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00
138	A utres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
27	A utres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
4582...	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 673 030,47	7 945 846,00	7 945 846,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	691 250,00	691 250,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 215 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales	120 000,00	290 000,00	290 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 335 000,00	2 681 250,00	2 681 250,00
TOTAL		8 008 030,47	10 627 096,00	10 627 096,00

RECAPITULATIF OPERATIONS DEPENSES INVESTISSEMENT

Niveau de vote	Libellé	Propositions Budget Primitif 2026	Vote
100	Usine de traitement	350 000,00	350 000,00
200	Infrastructures intercommunales (forages, chaînes de transfert)	2 705 000,00	2 705 000,00
300	Reseaux gestion patrimoine, renforcement, amélioration	2 165 000,00	2 165 000,00
400	Reseaux opérations d'opportunité et dévoiement	325 000,00	325 000,00
500	Extensions du réseau	780 000,00	780 000,00
600	Réservoirs sources pompages niveau UDI	730 000,00	730 000,00
700	Branchements	600 000,00	600 000,00
800	Service commun, équipement réseaux	1 300 000,00	1 300 000,00
900	Etudes structurantes	260 000,00	260 000,00
TOTAL DEPENSES DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		9 215 000,00	9 215 000,00

Article 2 : précise que le budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre avec opération pour la section d'investissement.

Article 3 : autorise l'exécutif, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Article 4 : autorise Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 42
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,
Carole VINCENT



Le Président,
Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère
exécutoire de cette délibération :
- Télétransmise en Préfecture le 12/03/2026
- Publiée le 12/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF



2026

Budgets primitifs



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Genevois

Budget principal et budgets annexes
Conseil communautaire du 2 mars 2026

I. Les orientations politiques

Le débat d'orientation budgétaire a été l'occasion de présenter la trajectoire budgétaire de la CCG en 2026. Cet espace d'échanges et de débats a permis de contextualiser l'action intercommunale et de présenter les grands enjeux de l'année 2026 dans un environnement caractérisé par d'importantes incertitudes sur le plan institutionnel. Pour mémoire, le rapport d'orientation budgétaire 2026 a été construit au regard des dispositions connues à date de la rédaction de ce rapport.

Le budget primitif 2026 tel que présenté, prend en compte les modifications mise en lumière dans le PLF 2026 récemment adopté.

Par ailleurs, la construction budgétaire 2026, s'appuie sur les constats de la structure financière de 2025 nécessitant de redéployer nos priorités et ambitions à court et moyen terme.

Pour mener à bien ce chantier de la modération financière, quatre séminaires d'élus (les 8 septembre, 24 novembre, 8 décembre 2025 et le 5 janvier 2026) ont permis de débattre sur le socle des compétences communautaires et dégager des marges de manœuvre tant en fonctionnement (1,6 M€) qu'en investissement (3,7 M€).

Notre objectif pour aujourd'hui et demain est de redonner une capacité d'investir sur l'ensemble de nos politiques publiques (valorisation des déchets, transition écologique, économie, petite enfance, eau et assainissement).

Les choix que nous portons aujourd'hui au travers des budgets primitifs 2026, s'inscrivent à la fois dans une poursuite de nos engagements pris et dans une dynamique de sobriété financière.

Faire de la Communauté de Communes du Genevois ce cadre de vie commun au bénéfice des communes et des habitants du Genevois est l'essence même de notre projet.

II. Les orientations budgétaires

A. Les grandes masses 2026

Les grandes Masses budgétaires 2026 (opérations réelles) du budget principal

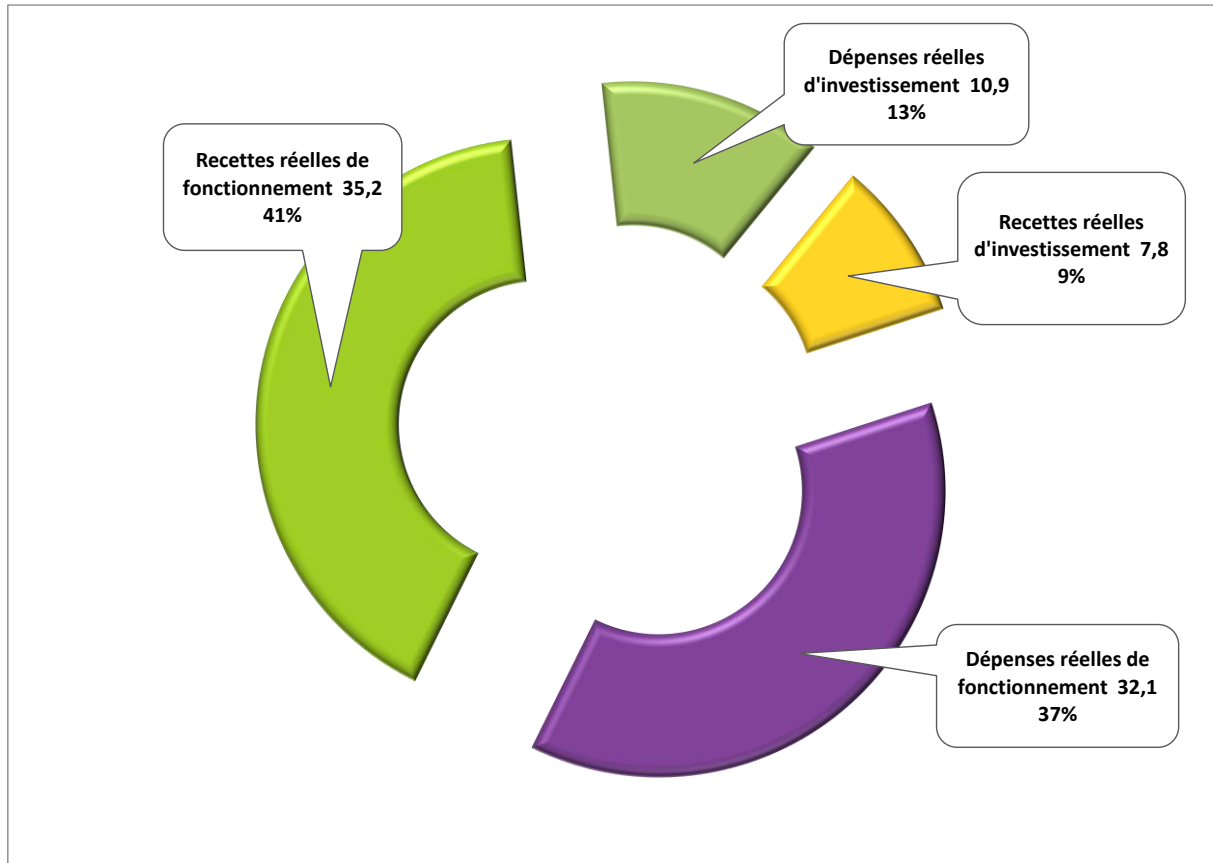


En 2026, les grandes masses budgétaires pour le seul budget principal sont évaluées, toutes sections confondues, à près de 43 M€ (dépenses/recettes).

Le principal « bloc » budgétaire est constitué par les recettes de la section de fonctionnement dont le produit fiscal (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, fraction de TVA en remplacement du produit de la TH et CVAE...) représente la ressource prépondérante, suivi des dépenses de la section de fonctionnement qui correspondent au financement des différentes compétences notamment la compétence déchet, le social et enfance. C'est donc au travers de cette section qu'est financé le service de proximité aux concitoyens.

La politique d'équipement en infrastructures et aménagements urbains s'exprime pour sa part au travers de la section d'investissement pour un volume budgétaire estimé à 10,9 M€

Répartition du budget par sections en M€ et en %



SYNTHESE BUDGETAIRE (mouvements réels)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	BP 2026	EVOLUTION
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	38 138 250	35 219 033	-7,65%
Impôts et taxes communaux	22 933 000	22 631 338	-1,3%
Dotations et participations	10 952 250	9 479 280	-13,4%
Produits des services	3 099 180	2 592 399	-16,4%
Autres recettes	1 153 820	516 016	-55,3%
	0	0	-
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	36 297 128	32 072 398	-11,6%
Charges et moyens des services	14 321 296	7 906 008	-44,8%
Dépenses de personnel	11 670 160	11 552 416	-1,0%
Subventions et participations	5 028 172	7 134 774	41,9%
Intérêts d'emprunts	364 500	458 000	25,7%
Autres dépenses	4 913 000	5 021 200	2,2%
SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2025	BP 2026	EVOLUTION
RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 487 601	7 762 834	-52,9%
Emprunt	9 532 089	5 108 060	-46,4%
Subventions	4 188 512	2 137 050	-49,0%
FCTVA et autres	2 150 000	0	-100,0%
Remboursement avances financières	28 000	181 224	-
Cessions	0	336 500	#DIV/0!
autres recettes	589 000	0	-100,0%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 328 723	10 909 469	-40,5%
Dépenses d'équipement	16 629 723	7 463 072	-55,1%
Remboursement capital de la dette	610 000	900 000	47,5%
Participations et avances financières	500 000	2 546 397	409,3%
Autres dépenses	589 000	0	-100,0%

Principales hypothèses retenues pour l'élaboration du budget 2026

Dépenses :

- Stabilité des participations
- Charges de personnel : + 1,70 % par rapport au réalisé 2025
- Dépenses d'équipement et avances financières de 10 M€
- Taux d'intérêt moyen : 3,6 %
- Charges d'intérêt : 0,46 M€

Recettes :

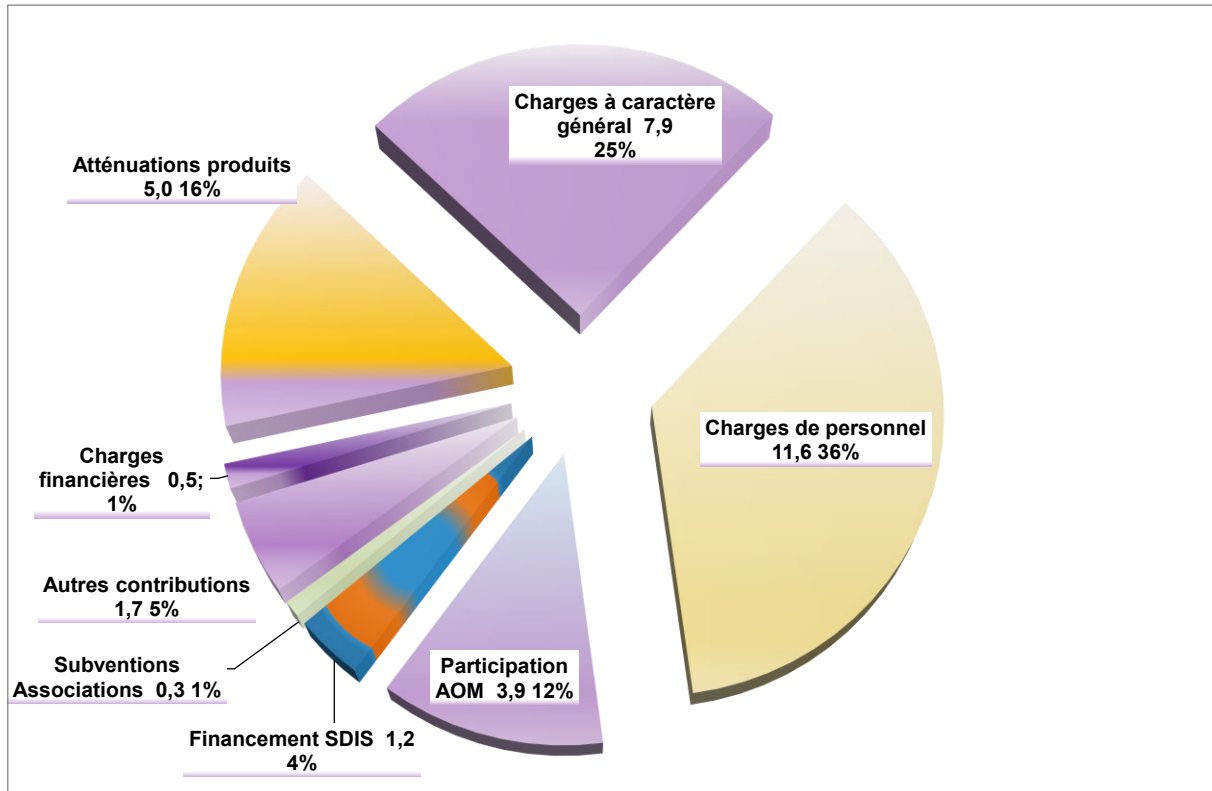
- Evolution forfaitaire des bases fiscales de + 0,8 % décidée par l'Etat
- Fonds Genevois : + 3 % par rapport au réalisé anticipé 2025
- DGF globale de fonctionnement en évolution + 77 K€ (population constante)
- Interco n'est pas éligible au DILICO dans la version adoptée du PLF 2026
- Année blanche pour le FCTVA
- Emprunt d'équilibre 5,1 M€

Section de fonctionnement

Dépenses réelles de Fonctionnement : 32,1 M€

En volume, les dépenses réelles de la section de fonctionnement représenteraient 32,1 M€ en flux réels de trésorerie.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (en M€ et en %)



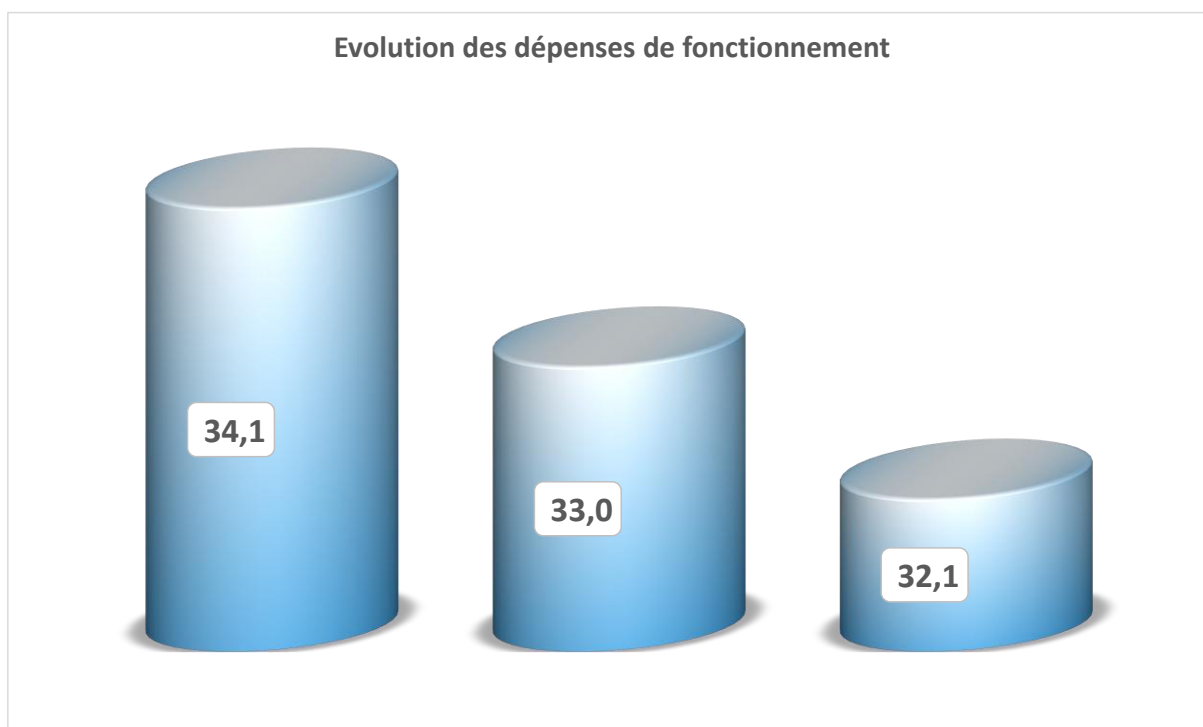
Les charges de personnel constituent le poste principal de dépenses (36 %), suivies des charges de fonctionnement courant (24 %), des participations et subventions (22%) et de charges.

Le financement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est estimée, pour sa part, près de 1,2 M€, les associations quant à elles bénéficieront d'un soutien financier de près de 0,29 M€.

Pour rappel, au 1^{er} juillet 2025, la CCG a transféré la compétence en matière d'Autorité Organisatrice de la Mobilité entraînant des flux financiers entre les 2 structures.

Les principales participations et contributions évoluent comme présentées ci-dessous :

Participations en K €	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
Pole métropolitain du Genevois français	383	421	1814	3887
SDIS	1192	1239	1239	1239
SIVALOR	62	62	0	65
SIGETA	207	233	233	235
Office tourisme Monts du Genevois	122	122	64	60
SMAG	308	308	308	308



L'évolution des dépenses réelles¹ de fonctionnement est évaluée à – 2,81 % en 2026 par rapport au résultat anticipé de 2025. Cette évolution est toutefois à retraiter au regard du transfert de la compétence mobilité au Pôle Métropolitain du Genevois français.

¹ Les dépenses réelles, à la différence des dépenses d'ordre qui sont des écritures strictement budgétaires, entraînent des flux sortant de trésorerie.

Les principales dépenses contribuant à cette évolution sont :

- Les charges à caractère général : - 22,47 % sous l'effet du transfert de la mobilité en année pleine
- Les charges de personnel : + 1,7 %
 - Mesures exogènes : cotisations CNRACL + 100 K€, GVT + 179 K€
 - Mesures endogènes : ouverture crèche Archamps + 350 K€ pour 10 agents, CNAS + 30 K€
- Les subventions et participations : +18,89 %. A noter l'impact année pleine de la participation à verser au Pôle Métropolitain
- Les charges d'intérêt de la dette : + 5,61 %. Cette dynamique s'explique par un recours important à l'emprunt en 2025 (5,2 M€) afin de financer les dépenses d'investissement dans un contexte de relèvement des taux d'intérêt ;

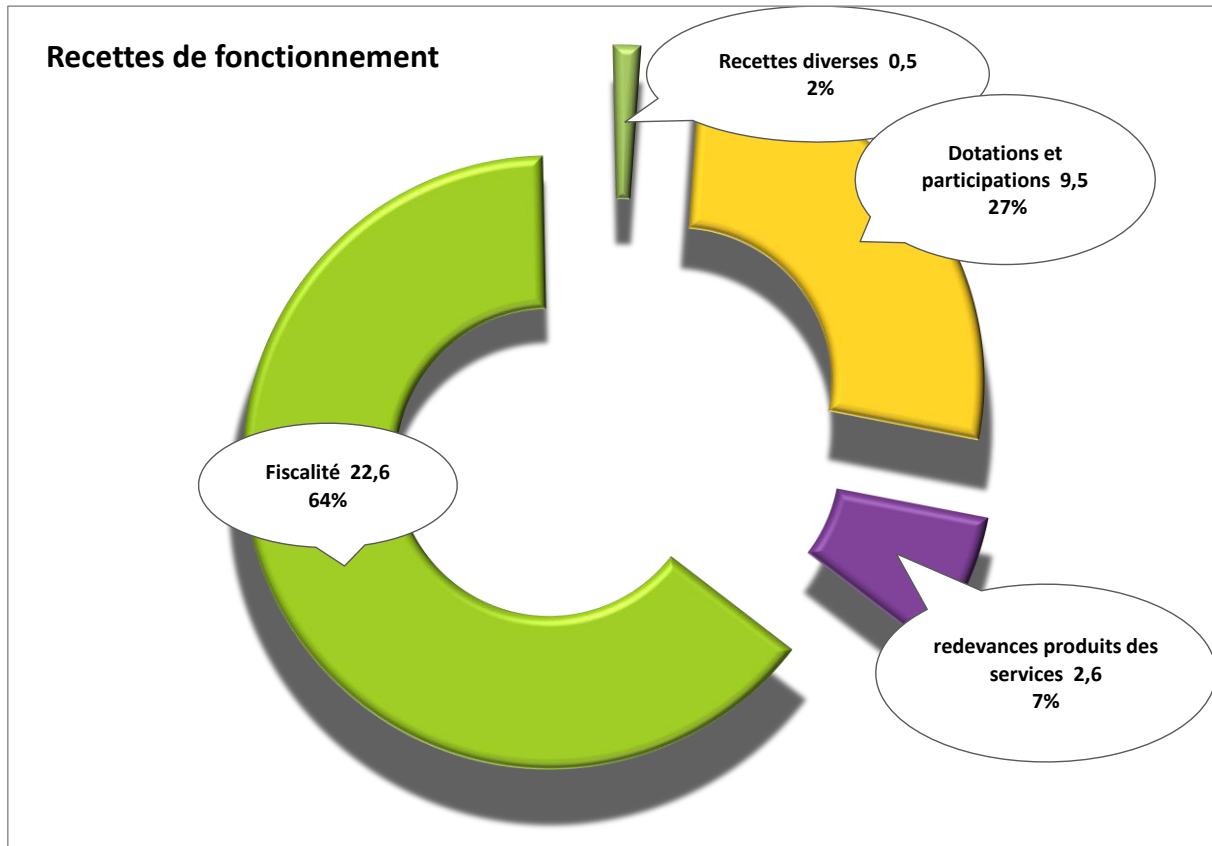
Dépenses d'ordre de fonctionnement : 3,2 M€

Les dépenses d'ordre de la section sont de deux natures :

- N'entraînant aucun flux négatif de trésorerie, les dotations aux amortissements (chap. 042 pour 1,27 M€) et le virement à la section d'investissement (chap. 023 pour 1,9 M€) traduisent l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement au bénéfice du financement des dépenses d'investissement.
- Apparaissant pour un montant équivalent en recettes au niveau de la section d'investissement (chap. 040), les dotations aux amortissements représentent un autofinancement obligatoire afin de financer une partie du renouvellement des biens. Apparaissant pour un montant équivalent en recettes au niveau de la section d'investissement (chap. 021), le virement à la section d'investissement correspond pour sa part à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement minoré des dotations aux amortissements et qui sera utilisé pour financer une partie des dépenses d'investissement.

Recettes réelles de Fonctionnement : 35,2 M€

Les ressources de la section de fonctionnement sont évaluées à 35,2 M€ en volume.



Les recettes de la section sont constituées principalement des ressources fiscales comme le produit de la taxe foncière bâti, non bâti, la taxe habitation sur les résidences secondaires, la contribution foncière des entreprises (CFE) et la taxe GEMAPI.

La fiscalité directe et indirecte : hypothèses retenues

- Evaluation du produit des taxes sur la base d'une évolution forfaitaire des bases de 0,8 %², décidée par l'Etat
- Stabilisation des taux de la taxe foncière bâti et non bâti, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de la CFE, TEOM
- Stabilité du montant du produit GEMAPI

Produit	2023	2024	2025	BP 2026
Taxe d'habitation sur résidences secondaires + Taxe logements vacants	856 244	807 930	723 849	713 778
Foncier bâti	2 792 353	2 949 315	3 055 519	3 101 352
Foncier non bâti	82 542	85 164	76 733	87 665
Cotisation foncière des entreprises	3 580 653	3 840 025	3 952 768	4 009 592
Taxe sur les ordures ménagères	6 107 277	6 792 175	7 102 381	7 173 405
GEMAPI	298 601	438 601	438 601	456 552
TASCOM	603 229	665 835	653 968	660 508
IFER	184 105	194 828	218 028	220 208
FRACTION TVA compensation TH	3 282 470	3 281 506	3 290 318	3 290 318
FRACTION TVA compensation CVAE	2 251 018	2 245 630	2 246 847	2 246 847
Produit fiscal élargi	20 038 492	21 301 009	21 759 012	21 960 225

L'analyse des données rétrospectives permet de mettre en perspective la décorrélation progressive entre la fiscalité perçue et la richesse produite sur notre territoire.

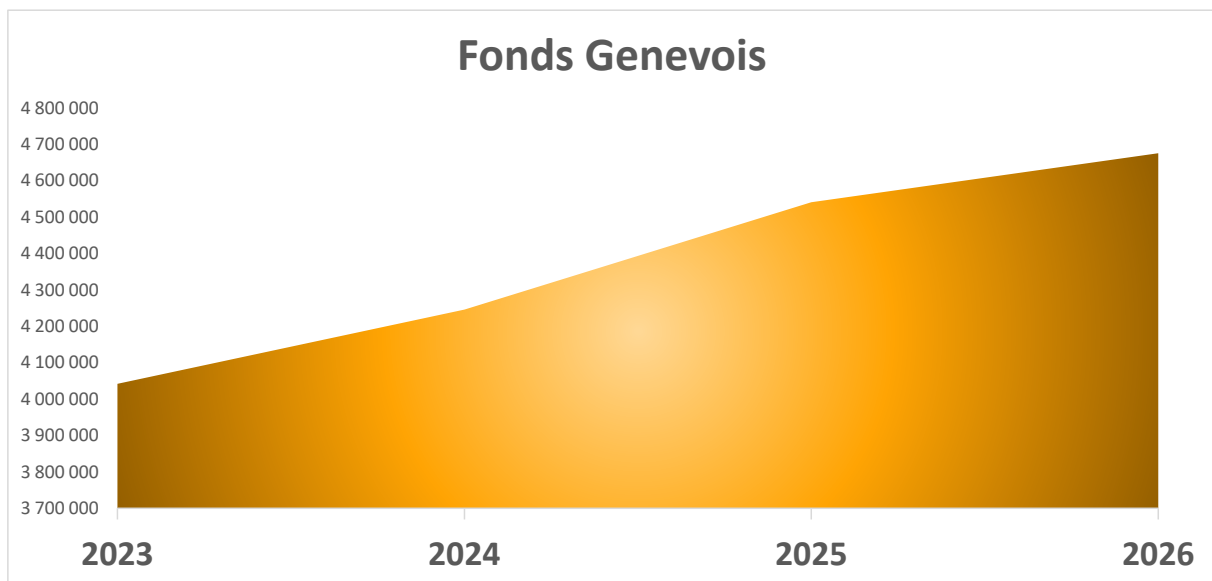
En effet, la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la réduction pour moitié des bases fiscales des locaux industriels se sont traduites par le transfert d'une partie de la TVA perçue par L'Etat et dont l'évolution a été gelé dans un premier temps pour 2025 et écrêté à l'inflation pour 2026 par la loi de finance. Dès lors, outre la perte du pouvoir de taux, les collectivités et leurs groupements voient leurs ressources évoluer non en fonction de leur dynamique territoriale dont les politiques locales jouent un rôle prépondérant, mais de plus en plus en fonction de la dynamique nationale (gelée en 2025 et écrêtée en 2026). Cette évolution peut ainsi s'apparenter à une forme de recentralisation du financement des acteurs publics locaux.

² En octobre, sur année glissante, l'IPCH augmenterait de 1 % données INSEE. Pour rappel, l'indice des prix harmonisé de novembre N-2 à novembre N-1 sert de calcul à la revalorisation forfaitaire des bases pour l'année N.

Les principales dotations :

En 2026, la DGF est évaluée à 0,73 M€. Elargie aux dotations de compensations, les principales dotations perçues par l'EPCI sont estimées à 2,15 M€. Pour mémoire, les dotations de compensations ont pour objet de « compenser » la perte de produit fiscal décidée par le Parlement, telle que l'exonération pour moitié des bases de CFE des locaux industriels. A noter qu'à ce stade du PLF 2026, il est prévu une baisse de 25 % de ces compensations **soit une perte de recette estimée à 92 K€.**

En outre, les dotations et participations constituent le second poste de ressources avec comme principale variable, les compensations financières du fonds genevois estimées à 4,6 M€ annuels.



Recettes d'ordre de fonctionnement : 52 K€

Les recettes d'ordre de la section retracent les écritures d'amortissement des subventions d'équipement.

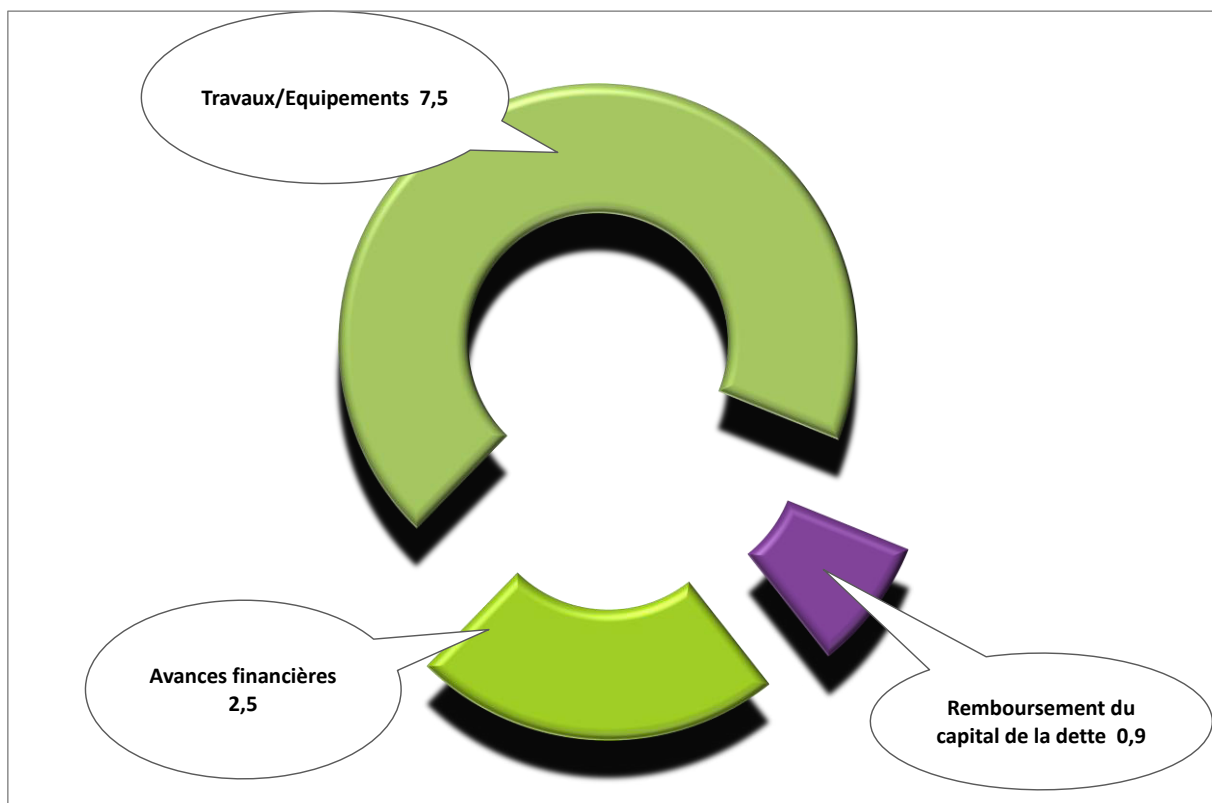
Section d'investissement

Les dépenses d'investissement : 10,9 M€

Dans une démarche de transparence financière et de lecture pluriannuelle des investissements à réaliser, la CCG a fait le choix de réorganiser la structure budgétaire.

Ainsi, les dépenses d'équipement seront organisées autour de grandes thématiques comme par exemple, la stratégie d'aménagement, la transition écologique et la mobilité douce.

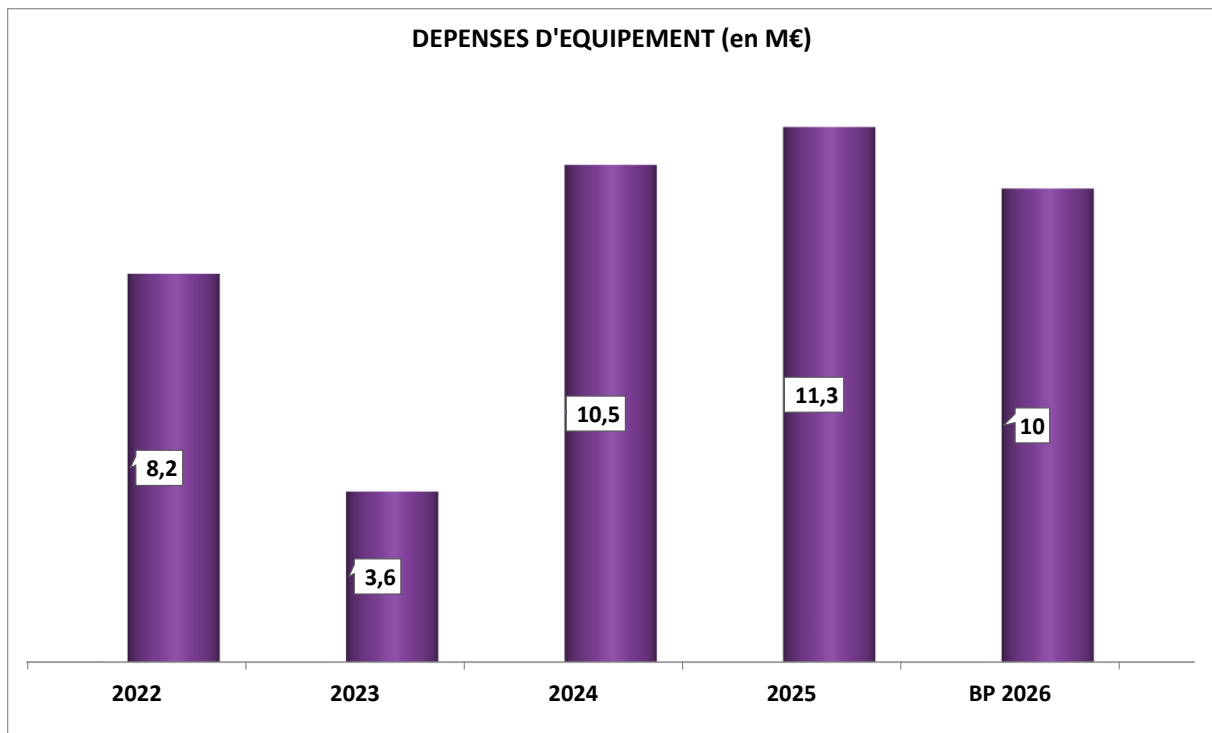
Répartition 2026 des dépenses réelles d'investissement (en M€)



En 2026, la CCG devrait investir près de 10 M€ montant en légère baisse comparativement au réalisé 2025.

A noter toutefois, un montant relativement important de restes à réaliser « dépenses » qui est estimé à ce stade à 6,8 M€. Ces reports ou restes à réaliser seront intégrés à l'occasion du budget supplémentaire 2026.

Les dépenses d'équipement constitueront ainsi en 2026 le principal poste de dépenses au sein de la section d'investissement (7,5 M€), suivi des avances financières (2,5 M€) et du remboursement du capital de la dette (0,9 M€).



- Les dépenses d'ordre d'investissement : 452 K€

Celles-ci sont composées des écritures d'amortissement des subventions d'équipement et des régularisations nécessaires au sujet des avances forfaitaires.

9001 Attractivité territoriale		2026
opération	Libellé opération	
90011	Pole d'échange multimodal (Quartier Gare)	556 129
90012	Caserne pompier	1 000 000
90013	Abattoir	26 700
90014	Acquisition foncière (opportunités)	240 000
90015	Renouvellement Voirie/Espaces Verts sur ZAE transférées	79 000
Total		1 901 829

9002 Habitat		2026
opération	Libellé opération	
90021	Aides à la pierre	210 000
90022	Sédentarisation / Gens du Voyage / STECAL	476 960
90023	Subventions parc privé et public	76 500
90024	Fonds de concours aux communes	62 500
Total		825 960

9003 Equipements d'avenir		2026
opération	Libellé opération	
90031	Plateau du Léman (gymnase)	-
90032	Siège CCG	238 500
90033	travaux gymnases existant	83 500
90034	Equipement des services (COM, SIG, INF, JURIDIQUE, CP, FLOT	449 509
Total		771 509

9004 Mobilité douce		2026
opération	Libellé opération	
90041	Via Rhona	226 000
90042	parking ECLA	429 000
90043	boulevard urbain	
90044	étude travaux accessibilité bus (dont dépôt bus)	116 000
Total		771 000

9005 Gestion et valorisation des déchets		2026
opération	Libellé opération	
90051	Ressourcerie promotion réemploi	220 000
90052	Plan de compostage - bio déchets	22 000
90053	véhicule et matériel	435 000
90054	Contenair semi enterré et colonne	200 000
90055	contenair aérien	100 000
90056	Dechetteries	115 500
Total		1 092 500

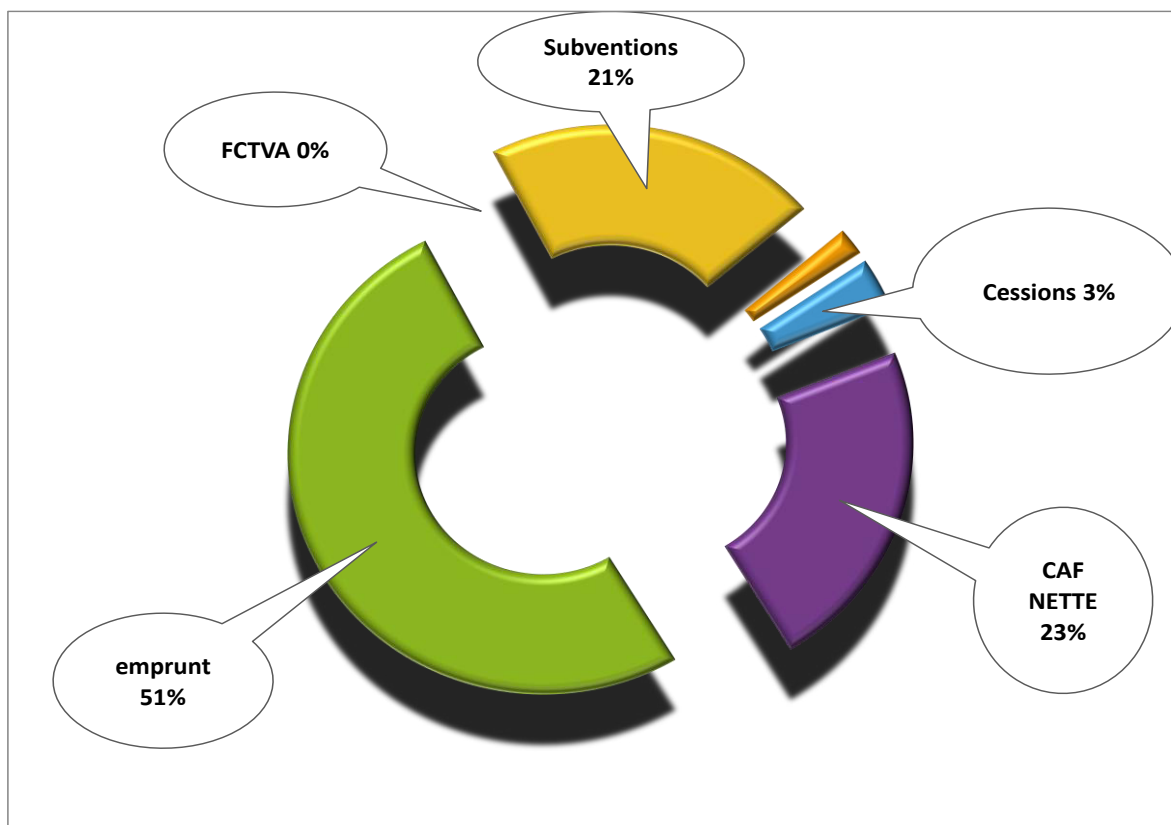
9006 Transition écologique		2026	
opération	Libellé opération	Antennes	
90061	Gemapi	Renaturation de l'aire	851 600
		Etude transfrontalière	120 000
		Zones humides	57 000
		Cours d'eau	48 000
90062	Biodiversité	Lutte contre les invasiv	100 000
		Corridor écologique	50 000
		Gestion espaces protégés	
90063	Agriculture		
90064	Pluvial	19 200	
90065	Transition énergétique	PCAET	34 800
		Photovoltaïque	50 000
		sobriété énergétique :	1 000
Total		1 331 600	

9007 Cohésion territoriale (Social - petite €		2026
opération	Libellé opération	Antennes
90071	crèches	752 974
90072	relais petite enfance (RPE)	1 000
90073	santé social	15 000
90074	Maison de justice et du droit	500
Total		769 474

TOTAL GENERAL		7 463 872
---------------	--	-----------

Le financement des dépenses d'équipement

En 2026, les principales recettes seront constituées par le recours à l'emprunt (51 %), les subventions (21 %), l'autofinancement net (23 %) et les cessions (3 %).



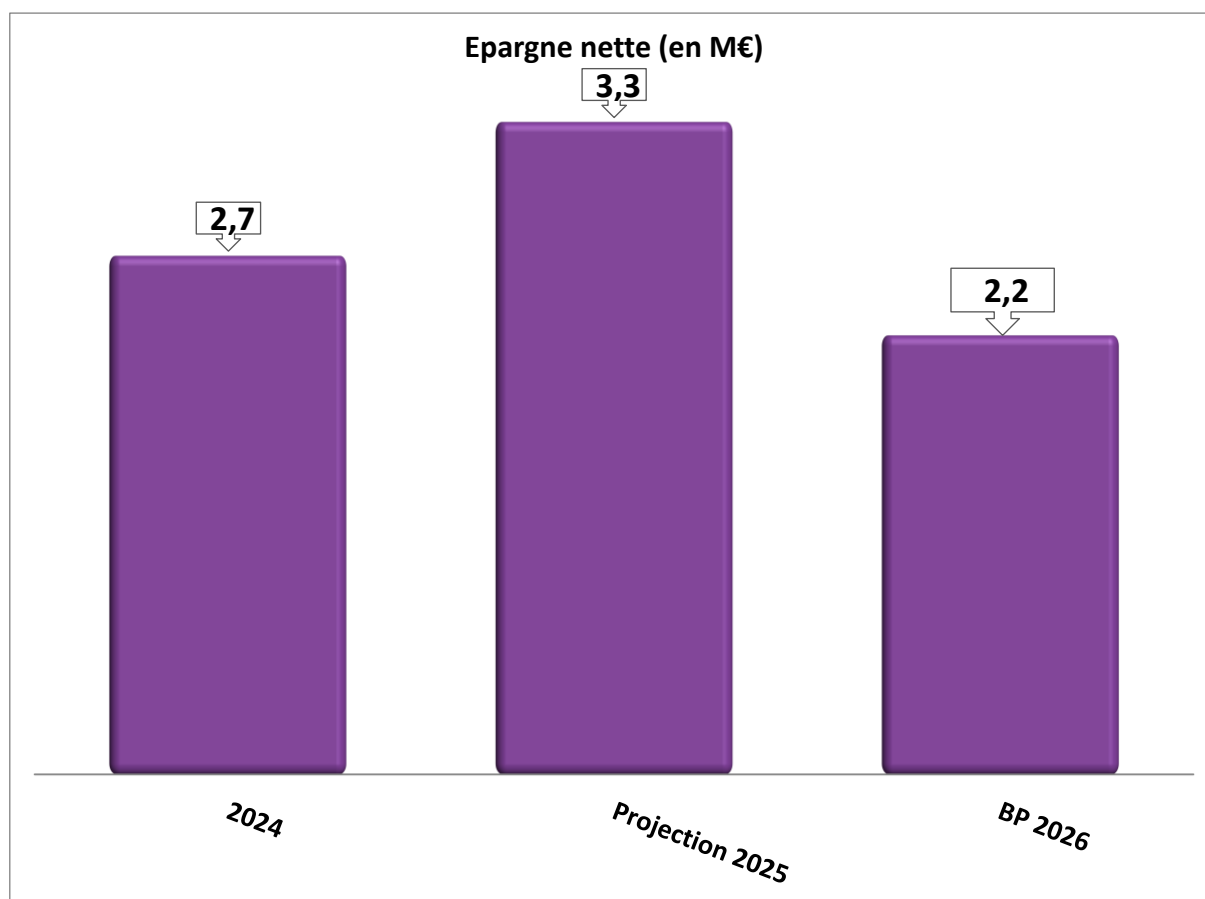
Les recettes d'ordre : 3,6 M€

Les recettes d'ordre de la section sont de trois natures :

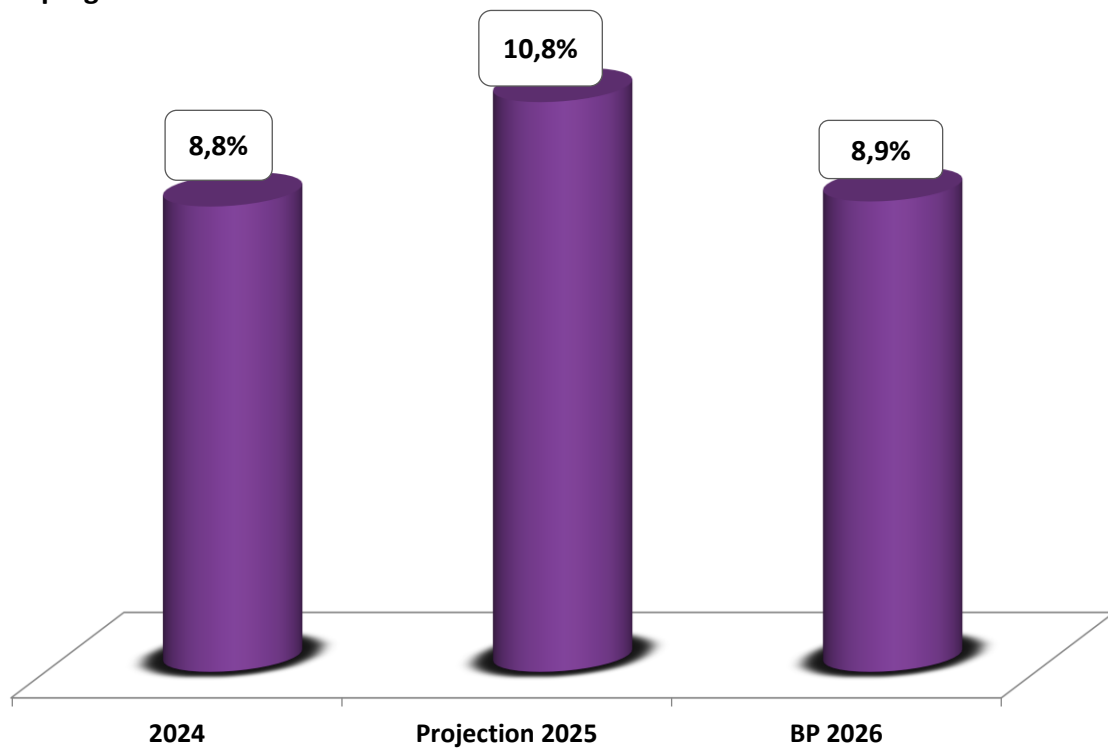
- N'entraînant aucun flux positif de trésorerie, les dotations aux amortissements (chap. 040 pour 1,27 M€) et le virement à la section d'investissement (chap. 021 pour 1,9 M€) traduisent l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement au bénéfice du financement des dépenses d'investissement ; et l'intégration comptable d'études en travaux (0,4 M€).

Les principaux indicateurs financiers

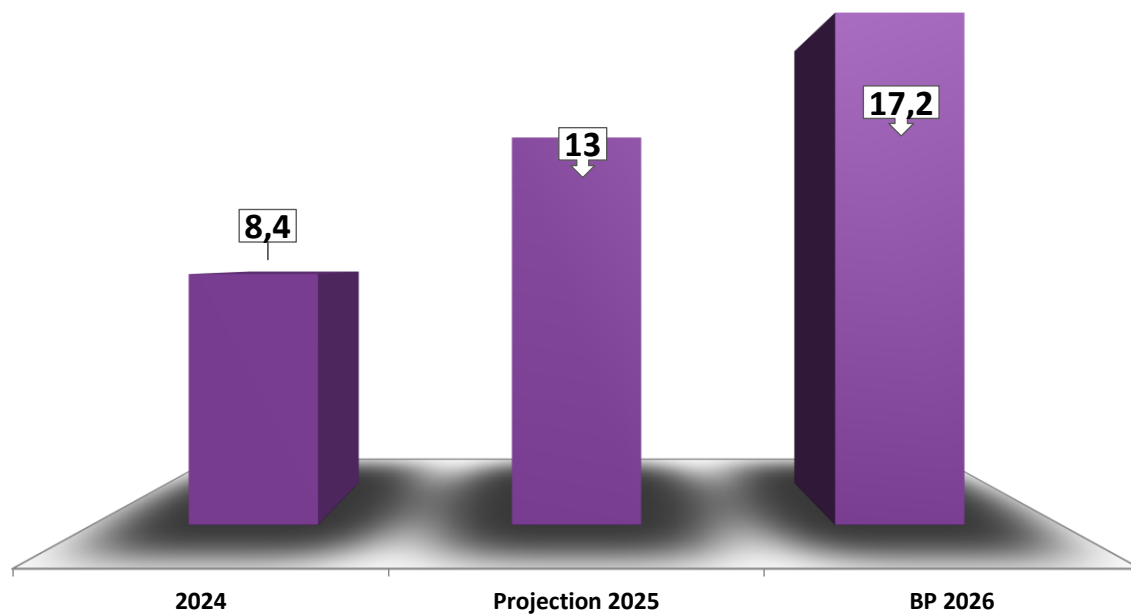
Indicateurs Financiers	CA 2024	Projection 2025	BP 2026
Epargne brute (hors cession)	3 307 412	4 003 868	3 146 635
Epargne nette	2 654 081	3 339 278	2 246 635
Résultat consolidé de fin d'exercice (hors RAR)	5 579 301	6 457 357	0
Mobilisation de l'emprunt	2 683 440	5 266 560	5 108 060
Stock de la dette au 31/12/N	8 455 929	13 057 899	17 265 959
Taux d'épargne brute	8,84%	10,82%	8,93%
Taux d'endettement	22,60%	19,88%	49,02%
Ratio de désendettement	2,6	3,3	5,5



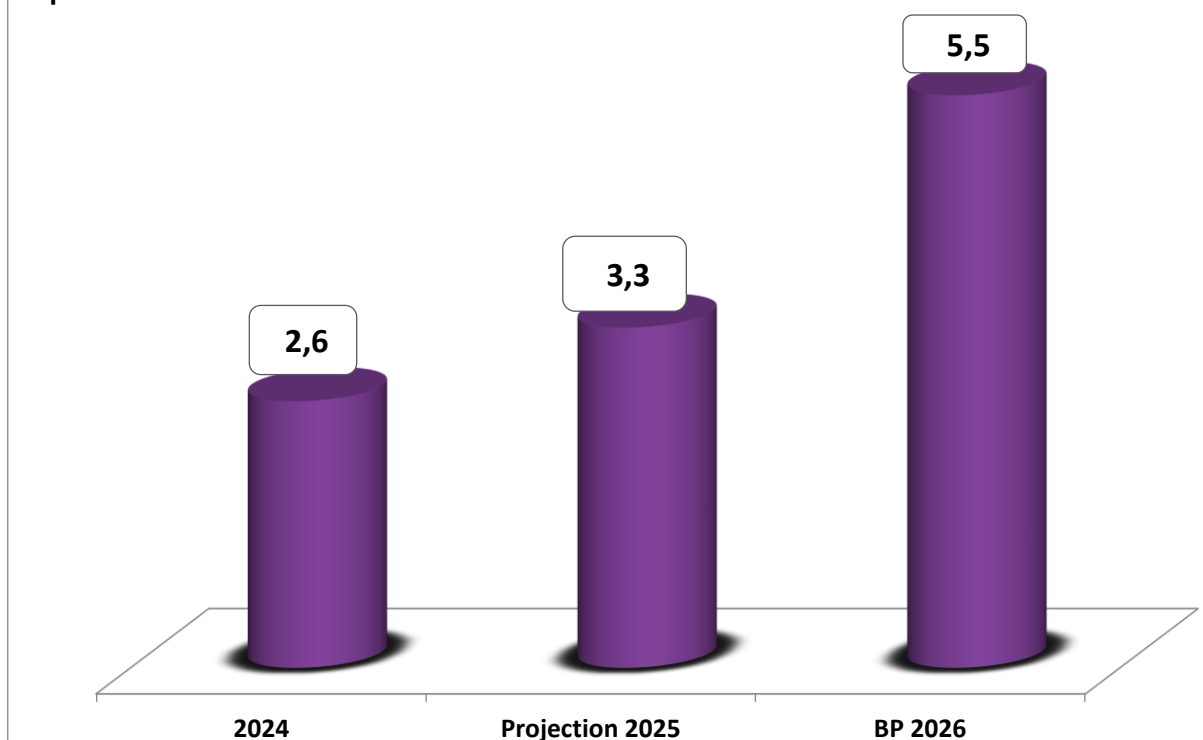
Taux d'épargne brute



Stock dette (en M€)



Capacité de désendettement



Fin 2026, la capacité de désendettement de la CCG se situerait à 5,5 années, ce qui associé à un autofinancement net de 2,2 M€, assure la solvabilité de son encours.

L'endettement est à ce stade maîtrisé et l'ajustement du volume d'investissement dans les années à venir permettra d'en stabiliser le volume. La mise en adéquation des dépenses d'investissement aux capacités financières est, en effet, une condition essentielle à une gestion prudentielle des comptes.

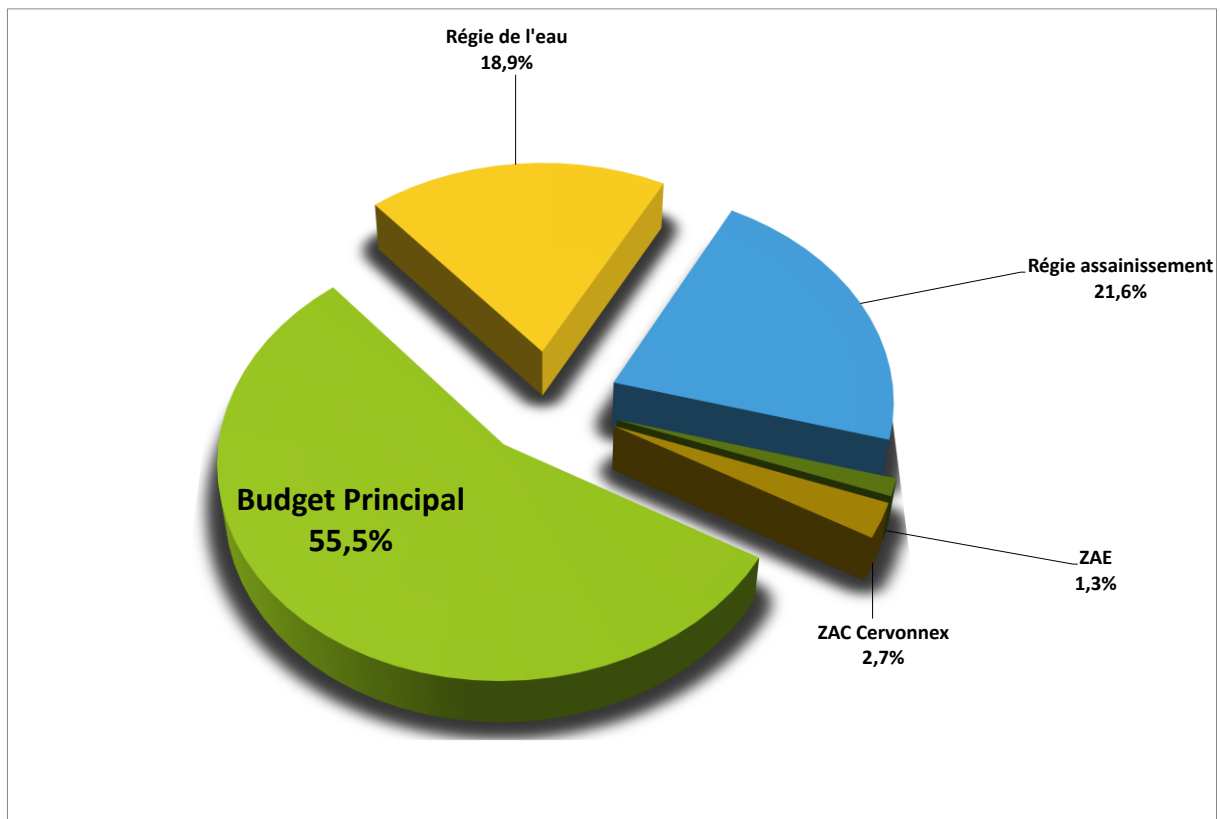
Situation budgétaire agrégée 2026

La CCG, en plus du budget principal dispose de 4 budgets annexes dont les montants financiers consolidés atteindraient 77,4 M€ en 2026 :

- **Le Budget Annexe régie de l'eau.** Pour mémoire, la compétence eau a été transférée par les communes à l'intercommunalité en 2013. En 2018, il a été fait le choix de maintenir une gestion différenciée pour 6 communes (Beaumont, Feigères, Archamps Bossey, Collonges et St Julien) jusqu'à la fin du dernier contrat de DSP à Collonges- sous-Salève, fin août 2024. En 2023 les élus ont fait le choix de reprendre en régie ces 6 communes en DSP. Ce changement de mode de gestion est effectif depuis le 1^{er} septembre 2024.
- **Le budget annexe régie assainissement** assure le traitement des eaux usées des 17 communes du territoire est assuré en régie directe. Environ 60% de nos effluents collectés sont traités en Suisse, le reste est envoyé sur 7 stations d'épuration réparties sur notre territoire. 50 % des stations n'ont plus la capacité de recevoir et traiter correctement les effluents de la population actuelle et future malgré les efforts du service d'exploitation. Les cours d'eau du territoire sont impactés par les effluents traités.
- **Le Budget Annexe Zone Activité Economique.** Ce budget permet de financer les travaux d'aménagement des nouvelles zones d'activités économiques. Il est financé par le versement du budget principal d'une subvention d'équilibre en investissement.
- **Le Budget Annexe ZAC Cervonnex.** Ce budget de gestion de stocks de terrains a été créé afin d'aménager les terrains de l'Ecoparc du Genevois. Il convient de noter que le projet de l'Ecoparc est actuellement suspendu dans l'attente des jugements. L'Ecoparc du Genevois fait l'objet de deux recours :
 - Un recours sur le permis d'aménager : celui-ci a fait l'objet d'un jugement rendu en décembre 2024, qui annule partiellement le permis d'aménager dans l'attente de régularisation du dossier en obtenant une dérogation au titre des espèces protégées et une autorisation de défrichement. Le juge a donné 18 mois à Teractem (concessionnaire) pour obtenir ces autorisations.
 - Un recours sur l'autorisation environnementale dont le jugement est attendu pour l'année 2027.

Il est proposé de consolider ces budgets afin de donner une vision élargie du budget de la l'intercommunalité.

Les grandes masses par budget en 2026 (en %)



Budgets CCG	Dépenses 2026	Recettes 2026	Part relative
Budget Principal	42 981 867	42 981 867	55,53%
Régie de l'eau	14 632 123	14 632 123	18,90%
Régie assainissement	16 700 422	16 700 422	21,57%
ZAE	1 027 172	1 027 172	1,33%
ZAC Cervonnex	2 065 000	2 065 000	2,67%
TOTAL GENERAL	77 406 584	77 406 584	100,00%

Principaux indicateurs agrégés

Période	BP 2026
Epargne brute (En M€)	7 582 183
Epargne nette (En M€)	5 107 202
Dette (en M€) (31/12/2026)	47 532 855
Capacité de désendettement (en années)	6,3

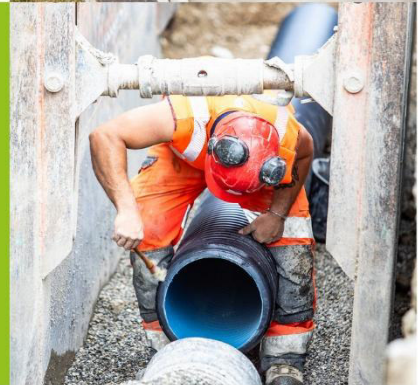
L'analyse budgétaire 2026 de l'ensemble des budgets de la CCG permet d'apprécier sa situation financière dans une approche consolidée. **Aussi, la CCG présenterait au 31 décembre 2026 une bonne solvabilité de son encours.** La capacité de désendettement serait de 6,3 années et son autofinancement brut de 7,5 M€. Le stock de dette serait, pour sa part, de 47,5 M€. Tous budgets confondus, les dépenses d'investissements représenteraient près de 29,3 M€.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

38 rue Georges de Mestral, ArchParc - bât. Athéna 2 - 74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex - tél. 04 50 959 960 | info@cc-genevois.fr

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHENEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES • JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGIE EAU DU GNEVOIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 24740069000092

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D ANNEMASSE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	46
A3.2 - Etalement des provisions	47
A4.1 - Equilibre des opérations financières	48
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	49
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	50
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	51
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	52
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	53
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	54
A6 - Etat des charges transférées	55
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	56

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	58
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	59
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	61
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	62
B1.7 - Etat des engagements reçus	63
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	64
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	65

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	66
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	70
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	71

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	72
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 783 281,00	6 783 281,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 783 281,00	6 783 281,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 627 096,00	10 627 096,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 627 096,00	10 627 096,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 410 377,00	17 410 377,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II
A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 671 200,92	0,00	2 410 124,00	2 410 124,00	2 410 124,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 300 000,00	0,00	1 343 100,00	1 343 100,00	1 343 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	269 000,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 240 200,92	0,00	3 965 224,00	3 965 224,00	3 965 224,00
66	Charges financières	342 649,08	0,00	396 807,00	396 807,00	396 807,00
67	Charges spécifiques	158 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 741 350,00	0,00	4 392 031,00	4 392 031,00	4 392 031,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		691 250,00	691 250,00	691 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 215 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 215 000,00		2 391 250,00	2 391 250,00	2 391 250,00
TOTAL		6 956 350,00	0,00	6 783 281,00	6 783 281,00	6 783 281,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**6 783 281,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 850 000,00	0,00	6 626 277,00	6 626 277,00	6 626 277,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 857 000,00	0,00	6 686 277,00	6 686 277,00	6 686 277,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	2 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 859 350,00	0,00	6 686 277,00	6 686 277,00	6 686 277,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	97 000,00		97 004,00	97 004,00	97 004,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		97 000,00		97 004,00	97 004,00	97 004,00
TOTAL		6 956 350,00	0,00	6 783 281,00	6 783 281,00	6 783 281,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**6 783 281,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****2 294 246,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 585 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	9 215 000,00	9 215 000,00	9 215 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 785 000,00	0,00	9 215 000,00	9 215 000,00	9 215 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 006 030,47	0,00	1 025 092,00	1 025 092,00	1 025 092,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 006 030,47	0,00	1 025 092,00	1 025 092,00	1 025 092,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 791 030,47	0,00	10 240 092,00	10 240 092,00	10 240 092,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	97 000,00		97 004,00	97 004,00	97 004,00
041	Opérations patrimoniales (4)	120 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	217 000,00		387 004,00	387 004,00	387 004,00
	TOTAL	8 008 030,47	0,00	10 627 096,00	10 627 096,00	10 627 096,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 627 096,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 673 030,47	0,00	7 145 846,00	7 145 846,00	7 145 846,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 673 030,47	0,00	7 945 846,00	7 945 846,00	7 945 846,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles d'investissement		5 673 030,47	0,00	7 945 846,00	7 945 846,00	7 945 846,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		691 250,00	691 250,00	691 250,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 215 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	120 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 335 000,00		2 681 250,00	2 681 250,00	2 681 250,00
TOTAL		8 008 030,47	0,00	10 627 096,00	10 627 096,00	10 627 096,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 627 096,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
 FONCTIONNEMENT (8)**

2 294 246,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 410 124,00		2 410 124,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 343 100,00		1 343 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	212 000,00		212 000,00
66	Charges financières	396 807,00	0,00	396 807,00
67	Charges spécifiques	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		691 250,00	691 250,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 392 031,00	2 391 250,00	6 783 281,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**6 783 281,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	97 004,00	97 004,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 025 092,00	0,00	1 025 092,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	9 215 000,00		9 215 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	290 000,00	290 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 240 092,00	387 004,00	10 627 096,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**10 627 096,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 626 277,00		6 626 277,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		45 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 686 277,00	97 004,00	6 783 281,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**6 783 281,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	800 000,00	0,00	800 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 145 846,00	0,00	7 145 846,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	290 000,00	290 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 700 000,00	1 700 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		691 250,00	691 250,00
Recettes d'investissement – Total		7 945 846,00	2 681 250,00	10 627 096,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**10 627 096,00**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 671 200,92	2 410 124,00	2 410 124,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 106 500,92	850 000,00	850 000,00
6062	Produits de traitement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	40 000,00	80 000,00	80 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	20 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	128 000,00	100 000,00	100 000,00
6132	Locations immobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	40 000,00	40 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	350 000,00	500 000,00	500 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	43 824,00	43 824,00
6161	Multirisques	6 200,00	31 400,00	31 400,00
6168	Autres	10 900,00	1 900,00	1 900,00
617	Etudes et recherches	150 000,00	80 000,00	80 000,00
618	Divers	15 000,00	30 000,00	30 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	300 000,00	150 000,00	150 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 600,00	5 500,00	5 500,00
6237	Publications	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	8 000,00	8 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	75 000,00	35 000,00	35 000,00
6288	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	240 000,00	240 000,00	240 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	90 000,00	90 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 300 000,00	1 343 100,00	1 343 100,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	155 000,00	155 000,00
6331	Versement de mobilité	4 899,23	7 400,00	7 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 290,17	4 300,00	4 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 362,35	17 000,00	17 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 200,00	2 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	594 957,83	331 000,00	331 000,00
6413	Primes et gratifications	250 000,00	430 505,00	430 505,00
6414	Indemnités et avantages divers	124 699,80	60 000,00	60 000,00
6415	Supplément familial	4 158,25	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	171 465,56	183 000,00	183 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	12 631,42	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	83 246,29	107 000,00	107 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	20 152,84	22 000,00	22 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 808,58	18 695,00	18 695,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 507,21	5 000,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	7 820,47	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	269 000,00	212 000,00	212 000,00
6518	Autres	200 000,00	100 000,00	100 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	65 000,00	70 000,00	70 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	3 000,00	41 000,00	41 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		4 240 200,92	3 965 224,00	3 965 224,00
66	Charges financières (b) (8)	342 649,08	396 807,00	396 807,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	342 649,08	410 000,00	410 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-13 193,00	-13 193,00
67	Charges spécifiques (c)	158 500,00	30 000,00	30 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	90 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	48 500,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		4 741 350,00	4 392 031,00	4 392 031,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	691 250,00	691 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 215 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 215 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 215 000,00	2 391 250,00	2 391 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 215 000,00	2 391 250,00	2 391 250,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 956 350,00	6 783 281,00	6 783 281,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 783 281,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-13 193,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	7 000,00	15 000,00	15 000,00
64198	Autres remboursements	7 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 850 000,00	6 626 277,00	6 626 277,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 232 000,00	4 844 511,00	4 844 511,00
70121	Contre-valeurs perçues	240 000,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	230 151,00	230 151,00
70128	Autres taxes et redevances	1 000 000,00	1 351 615,00	1 351 615,00
704	Travaux	378 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	45 000,00	45 000,00
7585	Dédits et pénalités perçus	0,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		6 857 000,00	6 686 277,00	6 686 277,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	2 350,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	2 350,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		6 859 350,00	6 686 277,00	6 686 277,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	97 000,00	97 004,00	97 004,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	97 004,00	97 004,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	97 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		97 000,00	97 004,00	97 004,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 956 350,00	6 783 281,00	6 783 281,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 783 281,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	200 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	170 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 585 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	150 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	1 610 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	500 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	180 000,00	0,00	0,00
2158	Autres	10 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	135 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 000 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	0,00	350 000,00	350 000,00
200	Opération d'équipement n° 200 (5)	0,00	2 705 000,00	2 705 000,00
300	Opération d'équipement n° 300 (5)	0,00	2 165 000,00	2 165 000,00
400	Opération d'équipement n° 400 (5)	0,00	325 000,00	325 000,00
500	Opération d'équipement n° 500 (5)	0,00	780 000,00	780 000,00
600	Opération d'équipement n° 600 (5)	0,00	730 000,00	730 000,00
700	Opération d'équipement n° 700 (5)	0,00	600 000,00	600 000,00
800	Opération d'équipement n° 800 (5)	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
900	Opération d'équipement n° 900 (5)	0,00	260 000,00	260 000,00
999	Opération d'équipement n° 999 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 785 000,00	9 215 000,00	9 215 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 006 030,47	1 025 092,00	1 025 092,00
1641	Emprunts en euros	1 006 030,47	1 012 020,00	1 012 020,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	13 072,00	13 072,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 006 030,47	1 025 092,00	1 025 092,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 791 030,47	10 240 092,00	10 240 092,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	97 000,00	97 004,00	97 004,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	97 000,00	97 004,00	97 004,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	2 547,00	2 547,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	797,00	797,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	5 273,00	5 273,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	22 338,00	22 338,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	97 000,00	50 129,00	50 129,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	614,00	614,00
139188	des tiers	0,00	15 306,00	15 306,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	120 000,00	290 000,00	290 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	120 000,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		217 000,00	387 004,00	387 004,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

Vote (4)

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 008 030,47	10 627 096,00	10 627 096,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 627 096,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	800 000,00	800 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	200 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	800 000,00	800 000,00	800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 673 030,47	7 145 846,00	7 145 846,00
1641	Emprunts en euros	4 673 030,47	7 145 846,00	7 145 846,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 673 030,47	7 945 846,00	7 945 846,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 673 030,47	7 945 846,00	7 945 846,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	691 250,00	691 250,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 215 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
28031	Frais d'études	76 500,00	36 036,92	36 036,92
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	4 790,67	4 790,67
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	4 568,12	4 568,12
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	204,35	204,35
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 986,83	1 986,83
28131	Bâtiments	0,00	75 715,73	75 715,73
28135	Installations générales, agencements, ..	2 138 500,00	18 774,98	18 774,98
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	50 697,53	50 697,53
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 121 016,29	1 121 016,29
28154	Matériel industriel	0,00	1 525,10	1 525,10
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	291 513,62	291 513,62
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	3 747,85	3 747,85
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	70,98	70,98
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	1 092,22	1 092,22
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	37 276,69	37 276,69
28182	Matériel de transport	0,00	49 437,52	49 437,52
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	129,96	129,96
28184	Mobilier	0,00	616,48	616,48
28188	Autres	0,00	798,16	798,16
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 215 000,00	2 391 250,00	2 391 250,00
041	Opérations patrimoniales (8)	120 000,00	290 000,00	290 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	120 000,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 335 000,00	2 681 250,00	2 681 250,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 008 030,47	10 627 096,00	10 627 096,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

0,00

+

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

Vote (4)

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
	R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
			=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			10 627 096,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : USINES DE TRAITEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	350 000,00	b 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-350 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1) LIBELLE : INFRASTRUCTURES INTERCOMMUNALES (FORAGES, CHAINES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 705 000,00	b 2 705 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 480 000,00	1 480 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 480 000,00	1 480 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 705 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 300 (1)
LIBELLE : RESEAUX GESTION PATRIMOINE RENFORCEMENT AMELIORATI****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 165 000,00	b 2 165 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 165 000,00	2 165 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	2 165 000,00	2 165 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 165 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 400 (1) LIBELLE : RESEAUX OPERATIONS D'OPPORTUNITE & DEVOIEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	325 000,00	b 325 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-325 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 500 (1)
LIBELLE : EXTENSIONS DU RESEAU****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	780 000,00	b 780 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	780 000,00	780 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	780 000,00	780 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-780 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 600 (1)
LIBELLE : RESERVOIRS SOURCES POMPAGES NIVEAU UDI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	730 000,00	b 730 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	670 000,00	670 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-730 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 700 (1) LIBELLE : BRANCHEMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	600 000,00	b 600 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-600 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 800 (1)
LIBELLE : COMMUNS SERVICE EQUIPEMENTS RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 300 000,00	b 1 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 300 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900 (1)
LIBELLE : ETUDES STRUCTURANTES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	260 000,00	b 260 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-260 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 999 (1)
LIBELLE : ADMINISTRATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 800,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 967,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 967,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 832,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Bâtiments administratifs	1 286,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	2 384,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	26 764,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	26 396,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
9625382092 (LT2025-2)	07/04/2025	2 000 000,00	2 000 000,00	22 329,63	0,00	2 000 000,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		2 000 000,00	2 000 000,00	22 329,63	0,00	2 000 000,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

REGIE EAU DU GENEVOIS - REGIE EAU DU GENEVOIS - BP - 2026

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 840 048,24									
1641 Emprunts en euros (total)					19 840 048,24									
00000250159 (250159)	Crédit Agricole	24/12/2009	24/12/2009	25/03/2010	170 000,00	F	FIXE	4,200	4,267		T	P	O	A-1
00000526051 (526051)	Crédit Agricole	23/05/2012	17/11/2018	17/02/2019	43 750,00	F	FIXE	5,000	5,095		T	C	O	A-1
00000829159 (829159)	Crédit Agricole	20/07/2015	20/07/2015	20/10/2015	2 450 000,00	F	FIXE	2,150	2,166		T	C	O	A-1
00000848599 (848599)	Crédit Agricole	31/12/2015	31/12/2015	31/03/2016	1 900 000,00	V	MOYEURIBOR03M	0,650	1,779		T	C	O	A-1
00001065166 (1065166)	Crédit Agricole	05/10/2006	01/08/2016	01/08/2017	92 474,26	F	FIXE	4,140	4,140		A	P	N	A-1
00001084803 (1084803)	Crédit Agricole	05/10/2006	01/08/2018	01/08/2019	55 395,28	F	FIXE	4,140	4,139		A	P	N	A-1
00001086466 (1086466)	Crédit Agricole	20/12/2007	05/08/2018	05/08/2019	54 539,05	F	FIXE	4,280	4,279		A	P	N	A-1
00001086467 (1086467)	Crédit Agricole	20/12/2007	05/08/2016	05/08/2017	45 044,90	F	FIXE	4,280	4,280		A	P	N	A-1
07105467 (7105467)	Banque Populaire	20/10/2011	20/10/2011	20/01/2012	100 000,00	F	FIXE	4,300	4,369		T	P	O	A-1
1489501-1 (10215676)	Caisse d'Epargne	16/09/2002	25/09/2002	25/09/2003	25 000,00	F	FIXE	5,480	5,521		A	P	O	A-1
2410/101/001 (1539916)	Société Générale	26/07/2019	01/08/2019	01/11/2019	1 710 000,00	F	FIXE	0,970	0,988		T	C	O	A-1
2414/102/001 (1539960)	Société Générale	26/07/2019	01/10/2019	01/01/2020	1 290 000,00	F	FIXE	0,970	0,988		T	C	O	A-1
774814G (F8703348-1)	Caisse d'Epargne	31/12/2025	23/12/2025	25/04/2026	3 400 000,00	F	FIXE	3,350	3,398		T	C	O	A-1
8852887/3573016 (8852887)	Caisse d'Epargne	27/05/2011	25/05/2011	25/06/2012	400 000,00	V	LIVRETA	2,100	2,355		A	P	O	A-1
9017700/3691968 (9017700)	Caisse d'Epargne	18/04/2012	01/01/2013	25/03/2013	34 187,94	F	FIXE	4,740	4,840		T	P	O	A-1
9021248 (9021248)	Caisse d'Epargne	19/04/2012	19/04/2012	25/05/2013	1 500 000,00	F	FIXE	4,910	4,851		A	C	N	A-1
9021270/3694865 (9021270)	Caisse d'Epargne	17/04/2012	25/05/2012	25/05/2013	1 500 000,00	F	FIXE	5,220	5,221		A	C	O	A-1
9031945 (9031945)	Caisse d'Epargne	16/05/2012	16/05/2012	25/10/2012	47 000,00	F	FIXE	4,800	4,822		T	P	O	A-1
A0111G38000 (A0111G38000)	Caisse d'Epargne	29/11/2011	29/12/2011	01/06/2013	35 000,00	F	FIXE	4,510	4,594		A	P	O	A-1
A0112142000 (A0112142000)	Caisse d'Epargne	27/07/2012	25/10/2012	25/03/2013	300 000,00	F	FIXE	5,280	5,362		A	P	O	A-1
A0112267000 (A0112267000)	Caisse d'Epargne	25/01/2012	25/01/2012	25/01/2013	79 432,21	F	FIXE	5,150	5,226		A	P	N	A-1
A0117145 (A0117145)	Caisse d'Epargne	25/05/2016	25/05/2016	25/05/2017	44 297,22	F	FIXE	4,640	4,708		A	P	N	A-1
A0117168000 (CE2016-01)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	05/08/2016	05/08/2017	72 184,55	F	FIXE	4,060	4,060		A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0117168001 (CE2016-02)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	05/08/2016	05/08/2017	52 030,52	F	FIXE	4,060	4,060		A	P	N	A-1
A0117286 (117286)	Caisse d'Epargne	05/08/2016	05/08/2016	05/08/2017	30 493,40	F	FIXE	3,880	3,937		A	P	N	A-1
A0117331 (A0117331)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	05/08/2016	05/08/2017	71 919,41	F	FIXE	4,280	4,343		A	P	N	A-1
C706893 (C706893)	Crédit Foncier	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	117 299,50	F	FIXE	4,150	4,158		A	P	N	A-1
MIN232339EUR (DEX2006-01)	DEXIA Credit Local	03/02/2025	01/12/2006	01/03/2007	300 000,00	F	FIXE	4,410	4,413		A	P	N	A-1
MIN278920EUR/001 (DEX2008-01)	DEXIA Credit Local	25/08/2008	31/10/2008	01/04/2009	300 000,00	F	FIXE	5,260	5,266		A	P	O	A-1
MON278649EUR (MON278649EUR)	DEXIA Credit Local	19/10/2007	31/10/2007	01/04/2008	120 000,00	F	FIXE	4,780	4,784		A	P	N	A-1
MON547444EUR/0550008/001 (LBP2)	La Banque Postale	26/12/2023	29/12/2023	01/04/2024	3 500 000,00	F	FIXE	3,550	3,651		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					300 089,64									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					300 089,64									
MIN260021EUR (MIN260021-EAU)	DEXIA Credit Local	01/07/2008	01/07/2010	01/02/2011	300 089,64	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,588		A	P	O	B-1
Total général					20 140 137,88									

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF



(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 531 903,74					1 078 517,81	334 507,91	0,00	86 015,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 531 903,74					1 078 517,81	334 507,91	0,00	86 015,53
00000250159 (250159)	N	0,00	A-1	105 372,16	13,98	F	FIXE	4,200	5 656,00	4 337,32	0,00	81,43
00000526051 (526051)	N	0,00	A-1	8 750,00	1,63	F	FIXE	5,000	5 000,00	343,76	0,00	22,93
00000829159 (829159)	N	0,00	A-1	357 291,53	1,55	F	FIXE	2,150	204 166,68	6 035,67	0,00	653,07
00000848599 (848599)	N	0,00	A-1	950 000,00	10,00	V	MOYEURIBOR03M	2,913	95 000,00	27 864,51	0,00	71,42
00001065166 (1065166)	N	0,00	A-1	11 024,38	0,58	F	FIXE	4,140	11 024,38	456,41	0,00	0,00
00001084803 (1084803)	N	0,00	A-1	7 946,40	0,58	F	FIXE	4,140	7 946,40	328,98	0,00	0,00
00001086466 (1086466)	N	0,00	A-1	13 955,81	1,59	F	FIXE	4,280	6 831,69	597,31	0,00	124,47
00001086467 (1086467)	N	0,00	A-1	9 805,60	1,59	F	FIXE	4,280	4 800,10	419,68	0,00	87,46
07105467 (7105467)	N	0,00	A-1	39 370,87	5,80	F	FIXE	4,300	5 880,70	1 598,98	0,00	285,67
1489501-1 (10215676)	N	0,00	A-1	3 435,34	1,73	F	FIXE	5,480	1 671,83	188,26	0,00	25,93
2410/101/001 (1539916)	N	0,00	A-1	1 175 625,00	13,58	F	FIXE	0,970	85 500,00	11 245,76	0,00	1 791,74
2414/102/001 (1539960)	N	0,00	A-1	903 000,00	13,75	F	FIXE	0,970	64 500,00	8 642,66	0,00	2 078,55
774814G (F8703348-1)	N	0,00	A-1	3 400 000,00	20,07	F	FIXE	3,350	127 500,00	92 583,30	0,00	20 257,49
8852887/3573016 (8852887)	N	0,00	A-1	65 415,95	1,48	V	LIVRETA	3,750	32 169,14	2 487,17	0,00	482,54
9017700/3691968 (9017700)	N	0,00	A-1	4 712,64	1,48	F	FIXE	4,740	3 104,83	168,73	0,00	1,48
9021248 (9021248)	N	0,00	A-1	200 000,00	1,40	F	FIXE	4,910	100 000,00	9 820,00	0,00	2 972,90
9021270/3694865 (9021270)	N	0,00	A-1	525 000,00	6,40	F	FIXE	5,220	75 000,00	27 405,00	0,00	14 222,71
9031945 (9031945)	N	0,00	A-1	7 365,80	1,57	F	FIXE	4,800	4 133,63	279,89	0,00	28,67
A0111G38000 (A0111G38000)	N	0,00	A-1	6 106,41	1,42	F	FIXE	4,510	2 985,82	275,40	0,00	82,52
A0112142000 (A0112142000)	N	0,00	A-1	137 476,69	6,23	F	FIXE	5,280	16 706,91	7 359,59	0,00	4 995,04
A0112267000 (A0112267000)	N	0,00	A-1	20 197,57	2,07	F	FIXE	5,150	6 392,87	1 054,62	0,00	673,42

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
A0117145 (A0117145)	N	0,00	A-1	16 540,35	3,40	F	FIXE	4,640	3 854,72	778,13	0,00	361,34
A0117168000 (CE2016-01)	N	0,00	A-1	8 578,08	0,59	F	FIXE	4,060	8 578,08	348,27	0,00	0,00
A0117168001 (CE2016-02)	N	0,00	A-1	6 183,00	0,59	F	FIXE	4,060	6 183,00	251,03	0,00	0,00
A0117286 (117286)	N	0,00	A-1	11 057,39	3,59	F	FIXE	3,880	2 608,56	434,99	0,00	135,68
A0117331 (A0117331)	N	0,00	A-1	26 487,18	3,59	F	FIXE	4,280	1 765,81	1 149,40	0,00	437,93
C706893 (C706893)	N	0,00	A-1	25 404,21	1,34	F	FIXE	4,150	12 443,89	1 054,27	0,00	355,13
MIN232339EUR (DEX2006-01)	N	0,00	A-1	21 222,45	0,17	F	FIXE	4,410	21 222,45	935,91	0,00	0,00
MIN278920EUR/001 (DEX2008-01)	N	0,00	A-1	162 292,62	11,25	F	FIXE	5,260	10 043,63	8 536,59	0,00	6 033,65
MON278649EUR (MON278649EUR)	N	0,00	A-1	47 286,31	6,25	F	FIXE	4,780	5 846,69	2 260,29	0,00	1 492,39
MON547444EUR/0550008/001 (LBP2)	N	0,00	A-1	3 255 000,00	23,00	F	FIXE	3,550	140 000,00	115 266,03	0,00	28 259,97
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		164 411,87					13 071,51	7 534,63	0,00	6 346,54
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		164 411,87					13 071,51	7 534,63	0,00	6 346,54
MIN260021EUR (MIN260021-EAU)	N	0,00	B-1	164 411,87	9,08	C	TAUX STRUCTURES	4,520	13 071,51	7 534,63	0,00	6 346,54
Total général		0,00		11 696 315,61					1 091 589,32	342 042,54	0,00	92 362,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026



ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN260021EUR (MIN260021-EAU)	DEXIA Credit Local	300 089,64	164 411,87	1	24,00	Du 01/07/2010 Au 31/01/2025 Du 01/02/2031 Au 01/02/2035	4,52	EURIBOR12M+0.09	0,00		4,520	7 534,63	0,00	1,41
TOTAL (B)		300 089,64	164 411,87						0,00			7 534,63	0,00	1,41
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		300 089,64	164 411,87						0,00			7 534,63	0,00	1,41

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026



ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 531 903,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	164 411,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**
A1.6**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000.00 €	1	2023-11-27
L	Classe : 2031_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2031_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2031_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2031_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2031_4	0	27/11/2023
L	Classe : 2031_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2033_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2033_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2051_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2051_2	2	27/11/2023
L	Classe : 208_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2111_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2115_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2118_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2121_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2121_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2121_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2121_28	28	27/11/2023
L	Classe : 2121_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2121_4	4	27/11/2023
L	Classe : 2125_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2125_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2125_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2125_24	24	27/11/2023
L	Classe : 2125_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2128_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2128_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2128_30	30	27/11/2023
L	Classe : 2128_4	4	27/11/2023
L	Classe : 21311_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21311_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21311_16	16	27/11/2023
L	Classe : 21311_2	2	27/11/2023
L	Classe : 21311_23	23	27/11/2023
L	Classe : 21311_24	24	27/11/2023
L	Classe : 21311_25	25	27/11/2023
L	Classe : 21311_29	29	27/11/2023
L	Classe : 21311_30	30	27/11/2023
L	Classe : 21311_32	32	27/11/2023
L	Classe : 21311_34	34	27/11/2023
L	Classe : 21311_37	37	27/11/2023
L	Classe : 21311_38	38	27/11/2023
L	Classe : 21311_41	41	27/11/2023
L	Classe : 21311_50	50	27/11/2023



L	Classe : 21315_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21315_50	10	27/11/2023
L	Classe : 21351_1	15	27/11/2023
L	Classe : 21351_10	2	27/11/2023
L	Classe : 21351_15	20	27/11/2023
L	Classe : 21351_2	24	27/11/2023
L	Classe : 21351_20	25	27/11/2023
L	Classe : 21351_24	50	27/11/2023
L	Classe : 21351_25	6	27/11/2023
L	Classe : 21351_50	15	27/11/2023
L	Classe : 21351_6	0	27/11/2023
L	Classe : 21355_15	1	27/11/2023
L	Classe : 2151_0	10	27/11/2023
L	Classe : 2151_1	15	27/11/2023
L	Classe : 2151_10	18	27/11/2023
L	Classe : 2151_15	24	27/11/2023
L	Classe : 2151_18	25	27/11/2023
L	Classe : 2151_24	26	27/11/2023
L	Classe : 2151_25	5	27/11/2023
L	Classe : 2151_26	0	27/11/2023
L	Classe : 2151_5	10	27/11/2023
L	Classe : 21531_1	11	27/11/2023
L	Classe : 21531_10	12	27/11/2023
L	Classe : 21531_11	13	27/11/2023
L	Classe : 21531_12	14	27/11/2023
L	Classe : 21531_13	15	27/11/2023
L	Classe : 21531_14	16	27/11/2023
L	Classe : 21531_15	17	27/11/2023
L	Classe : 21531_16	18	27/11/2023
L	Classe : 21531_17	19	27/11/2023
L	Classe : 21531_18	2	27/11/2023
L	Classe : 21531_19	20	27/11/2023
L	Classe : 21531_2	21	27/11/2023
L	Classe : 21531_20	22	27/11/2023
L	Classe : 21531_21	23	27/11/2023
L	Classe : 21531_22	24	27/11/2023
L	Classe : 21531_23	25	27/11/2023
L	Classe : 21531_24	26	27/11/2023
L	Classe : 21531_25	27	27/11/2023
L	Classe : 21531_26	28	27/11/2023
L	Classe : 21531_27	29	27/11/2023
L	Classe : 21531_28	3	27/11/2023
L	Classe : 21531_29	30	27/11/2023
L	Classe : 21531_3	31	27/11/2023
L	Classe : 21531_30	33	27/11/2023
L	Classe : 21531_31	34	27/11/2023
L	Classe : 21531_33	35	27/11/2023
L	Classe : 21531_34	36	27/11/2023
L	Classe : 21531_35	37	27/11/2023
L	Classe : 21531_36	4	27/11/2023
L	Classe : 21531_37	40	27/11/2023
L	Classe : 21531_4	46	27/11/2023
L	Classe : 21531_40	5	27/11/2023
L	Classe : 21531_46	50	27/11/2023
L	Classe : 21531_5	6	27/11/2023
L	Classe : 21531_50	7	27/11/2023
L	Classe : 21531_6	8	27/11/2023
L	Classe : 21531_7		
L	Classe : 21531_8		



L	Classe : 21531_9	10	27/11/2023
L	Classe : 2154_1	15	27/11/2023
L	Classe : 2154_10	2	27/11/2023
L	Classe : 2154_15	3	27/11/2023
L	Classe : 2154_2	4	27/11/2023
L	Classe : 2154_3	5	27/11/2023
L	Classe : 2154_4	6	27/11/2023
L	Classe : 2154_5	8	27/11/2023
L	Classe : 2154_6	9	27/11/2023
L	Classe : 2154_8	1	27/11/2023
L	Classe : 2154_9	2	27/11/2023
L	Classe : 2155_1	8	27/11/2023
L	Classe : 2155_2	0	27/11/2023
L	Classe : 2155_8	1	27/11/2023
L	Classe : 21561_0	10	27/11/2023
L	Classe : 21561_1	14	27/11/2023
L	Classe : 21561_10	15	27/11/2023
L	Classe : 21561_14	19	27/11/2023
L	Classe : 21561_15	2	27/11/2023
L	Classe : 21561_19	24	27/11/2023
L	Classe : 21561_2	26	27/11/2023
L	Classe : 21561_24	3	27/11/2023
L	Classe : 21561_26	4	27/11/2023
L	Classe : 21561_3	5	27/11/2023
L	Classe : 21561_4	50	27/11/2023
L	Classe : 21561_5	6	27/11/2023
L	Classe : 21561_50	8	27/11/2023
L	Classe : 21561_6	9	27/11/2023
L	Classe : 21561_8	15	27/11/2023
L	Classe : 21561_9	50	27/11/2023
L	Classe : 2157_15	0	27/11/2023
L	Classe : 2157_50	41	27/11/2023
L	Classe : 21711_0	2	27/11/2023
L	Classe : 21721_41	34	27/11/2023
L	Classe : 217311_2	36	27/11/2023
L	Classe : 217311_34	37	27/11/2023
L	Classe : 217311_36	38	27/11/2023
L	Classe : 217311_37	9	27/11/2023
L	Classe : 217311_38	1	27/11/2023
L	Classe : 217311_9	10	27/11/2023
L	Classe : 217531_1	11	27/11/2023
L	Classe : 217531_10	12	27/11/2023
L	Classe : 217531_11	13	27/11/2023
L	Classe : 217531_12	14	27/11/2023
L	Classe : 217531_13	15	27/11/2023
L	Classe : 217531_14	19	27/11/2023
L	Classe : 217531_15	2	27/11/2023
L	Classe : 217531_19	21	27/11/2023
L	Classe : 217531_2	22	27/11/2023
L	Classe : 217531_21	23	27/11/2023
L	Classe : 217531_21	24	27/11/2023
L	Classe : 217531_22	25	27/11/2023
L	Classe : 217531_23	26	27/11/2023
L	Classe : 217531_24	27	27/11/2023
L	Classe : 217531_25	28	27/11/2023
L	Classe : 217531_26	29	27/11/2023
L	Classe : 217531_27	3	27/11/2023
L	Classe : 217531_28		
L	Classe : 217531_29		
L	Classe : 217531_3		



L	Classe : 217531_30	33	27/11/2023
L	Classe : 217531_32	4	27/11/2023
L	Classe : 217531_33	40	27/11/2023
L	Classe : 217531_4	50	27/11/2023
L	Classe : 217531_40	6	27/11/2023
L	Classe : 217531_50	7	27/11/2023
L	Classe : 217531_6	8	27/11/2023
L	Classe : 217531_7	9	27/11/2023
L	Classe : 217531_8	1	27/11/2023
L	Classe : 217531_9	15	27/11/2023
L	Classe : 217561_1	2	27/11/2023
L	Classe : 217561_15	5	27/11/2023
L	Classe : 217561_2	5	27/11/2023
L	Classe : 217561_5	1	27/11/2023
L	Classe : 21783_5	4	27/11/2023
L	Classe : 2182_1	5	27/11/2023
L	Classe : 2182_4	1	27/11/2023
L	Classe : 2182_5	2	27/11/2023
L	Classe : 2183_1	3	27/11/2023
L	Classe : 2183_2	5	27/11/2023
L	Classe : 2183_3	8	27/11/2023
L	Classe : 2183_5	1	27/11/2023
L	Classe : 2183_8	10	27/11/2023
L	Classe : 2184_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2184_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2188_1	6	27/11/2023
L	Classe : 2188_10	0	27/11/2023
L	Classe : 2188_6	0	27/11/2023
L	Classe : 2313_0		
L	Classe : 2315_0		

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 122 096,00	1 122 096,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 391 250,00	2 391 250,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 269 154,00	1 269 154,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 122 096,00	I 1 122 096,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 025 092,00	1 025 092,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 012 020,00	1 012 020,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	13 072,00	13 072,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		97 004,00	97 004,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	97 004,00	97 004,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 391 250,00	III 2 391 250,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 391 250,00	2 391 250,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	36 036,92	36 036,92
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 790,67	4 790,67
28121	Aménagement Terrains nus	4 568,12	4 568,12
28125	Aménagement Terrains bâtis	204,35	204,35
28128	Aménagement Autres terrains	1 986,83	1 986,83
28131	Bâtiments	75 715,73	75 715,73
28135	Installations générales, agencements, ..	18 774,98	18 774,98
28151	Installations complexes spécialisées	50 697,53	50 697,53
28153	Installations à caractère spécifique	1 121 016,29	1 121 016,29
28154	Matériel industriel	1 525,10	1 525,10
28156	Matériel spécifique d'exploitation	291 513,62	291 513,62
28157	Aménagement matériel industriel	3 747,85	3 747,85
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	70,98	70,98
28173	Constructions (mise à disposition)	1 092,22	1 092,22
28175	Matériel et outillage technique (mad)	37 276,69	37 276,69
28182	Matériel de transport	49 437,52	49 437,52
28183	Matériel de bureau et informatique	129,96	129,96
28184	Mobilier	616,48	616,48
28188	Autres	798,16	798,16
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	691 250,00	691 250,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

REGIE EAU DU GENEVOIS - REGIE EAU DU GENEVOIS - BP - 2026

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7**

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	4 321 501,72
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	4 321 501,72
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	8 643 003,44
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3
---	-------------

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

REGIE EAU DU GENEVOIS - REGIE EAU DU GENEVOIS - BP - 2026

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	2,00	3,00	5,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	6,00	13,00	19,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Tehnicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

EFFETIFS PHYSIQUES SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	8,00	16,00	24,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

<p>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</p>	<p>C1.2</p>
--	--------------------

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

REGIE EAU DU GENEVOIS - REGIE EAU DU GENEVOIS - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2026

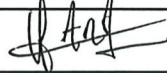




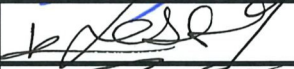










Présenté par N. De Smedt, 1^{er} Vice-Président

À Anchamps, le 02/03/2026

Délibéré par l'assemblée, réunie en session plénière

À Anchamps, le 02/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ANSELME Hélène	
AYEB Amar	
BARON Gérard	Excuse
BATTISTELLA Evelyne	Mandatitaire : C. Vincent 
BEN OTHMANE Solenn	
BENOIT Florent	
BESSION Dorine	
BOUCHET Julien	
BOURQUIN Marie-Noëlle	
CHAPPOT Diane	
CHASSOT Philippe	
CHEVALIER Julien	
CHEVALIER Laurent	
CRASTES Pierre-Jean	
CUZIN Agnès	
DE SMEDT Michel	
DE VIRY François	François Viry 
DUBEAU Sylvain	Mandatitaire : J.-P. Semant 
DUPAIN Laurent	
DURAND Corinne	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

DURET Pierre	
FOL Béatrice	
GENOUD Marc	
GONDOUIN Brigitte	
GRATS Myriam Mandataire : M. Sallin	
GUILLET Frédérique Mandataire : F. Benoit	
GUILLOIN Jean-Claude	
JUTEAU Daniel	
LAKS Nathalie	
LAKS Nicolas	
LAVOREL Joëlle	
LECAUCHOIS Véronique Mandataire : J. Chevaller	
LOYAU Sabine Mandataire : M. De Smedt	
MAGNIN Alban	
MERLOT Cédric	
MERMIN Michel	
NICOUD Geneviève Mandataire : J. Bouchet	
PECORINI Jean-Luc	
RIESEN Anne	
RODRIGUEZ Sandrine	
ROSAY Eric	
ROSSAT-MIGNOD Isabelle	
SALLIN Michel	
SECRET Michèle	
SERVANT Jean-Paul	
THEVENOZ Danielle Mandataire : B. Gondouin	
VESIN Lionel	
VINCENT Carole	
ZORITCHAK Gaëtan Excuse	

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

ID : 074-247400690-20260302-C260302FIN006-BF



REGIE EAU DU GENEVOIS - REGIE EAU DU GENEVOIS - BP - 2026

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le